

FAIRE FACE AUX DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les engagements de l'UE en matière de changement climatique

En 2007, l'Union européenne s'est fixé l'objectif ambitieux de réduire de 20 % ses émissions de carbone d'ici 2020. L'Union européenne s'est également engagée, si un accord international "post-Kyoto" est conclu à la conférence des Nations unies de Copenhague en décembre 2009, à réduire de 30 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. L'Union européenne s'est en outre engagée à accroître l'utilisation des énergies renouvelables de 20% d'ici 2020 dont 10 % d'énergie renouvelable dans les transports.

Le PE et le Conseil adoptent les législations destinées à honorer les engagements pris en matière de changement climatique.

En 2008, le PE et le Conseil ont adopté des actes législatifs qui permettront d'atteindre ces objectifs et de montrer au monde que l'Europe est un partenaire responsable et crédible. Le paquet "Changement climatique" adopté par l'UE est le plus ambitieux au monde. Aucun autre pays n'a fixé d'objectifs juridiquement contraignants pour la réduction des émissions sur la période 2013-2020. Le groupe socialiste du Parlement européen a contribué à élaborer un accord équilibré entre, d'une part, la nécessité de mettre l'Europe à la pointe de la lutte contre le changement climatique, qui constitue une menace gravissime pour l'humanité et, d'autre part, la réduction de notre dépendance énergétique. **Atteindre un équilibre entre la protection de l'environnement et la protection de l'emploi** grâce à une croissance économique durable et des investissements dans les sources d'énergie de substitution, voilà notre formule gagnante.

Les succès socialistes dans le paquet "Changement climatique"

Système d'échange des quotas d'émissions

- Un plafond harmonisé et décroissant a été mis en place. Il permettra d'atteindre les objectifs d'émission de carbone fixés par l'UE.
- Un montant plus élevé des recettes dégagées par la mise aux enchères des quotas sera affecté à la création d'emplois "verts" et "intelligents" et à la formation pour ces emplois, à la recherche et développement dans les sources d'énergie renouvelable et à aider les pays en développement à s'adapter aux défis du changement climatique.
- Toutes les industries devront faire un effort pour réduire les émissions et, dans certains secteurs à fortes émissions de composés carbonés, les entreprises recevront une aide (quotas gratuits) pour faciliter le processus de transition.

Répartition de l'effort:

- Les États membres devront atteindre leur objectif de réduction de 20 % des émissions pour 2020, mais également fixer pour 2050 un objectif de 80 %. Le système tout entier repose sur la répartition de l'effort entre tous les pays, afin de réduire les émissions en fonction de la capacité à le faire.
- Le PE a introduit un système de pénalité pour les États membres qui n'en font pas assez: si un État ne respecte pas son objectif annuel, l'objectif fixé pour l'année suivante sera encore plus exigeant.

Les sources d'énergie renouvelables

- Des mesures incitatives, visant à accroître l'intérêt pour les sources d'énergie renouvelables, ont été mises en place. Elles contribueront à créer 1,6 millions d'emplois "verts" dans ce secteur d'ici 2020.
- La production des biocarburants devra respecter des critères de durabilité qui garantiront aux travailleurs des normes sociales décentes, donneront aux communautés locales produisant les biocarburants un prix équitable et n'auront d'influence négative ni sur les prix des denrées ni sur les forêts tropicales humides.
- Les mesures incitatives à l'acceptation des nouvelles technologies et au développement de biocarburants de deuxième génération seront encouragées.
- Des voitures électriques seront mises au point avec différents types de sources d'énergie renouvelables.

Voitures et émissions de CO₂

- Les constructeurs automobiles sont encouragés à adapter leur production vers des voitures plus propres et moins polluantes.
- D'ici 2020, les constructeurs automobiles produiront des voitures qui n'émettront en moyenne que 95g/km de CO₂.

Résultats du vote sur le paquet (17 décembre 2008)

Système d'échange des quotas 610 pour, 60 contre, 29 abstentions

	pour	contre	abstentions
PPE-DE	224	29	4

PSE	195	0	0
ADLE	86	0	2
VERTS	37	0	0
GUE	30	4	4

Sur cette question extrêmement importante, le groupe socialiste a été le plus cohérent pour permettre l'adoption de la résolution (qui avait le soutien des verts). Le groupe PPE-DE s'est divisé - Niebler, de la commission ITRE, a voté contre la proposition.

Répartition de l'effort: 555 pour, 93 contre, 60 abstentions

	pour	contre	abstentions
PPE-DE	252	3	6
PSE	181	11	7
ADLE	87	0	0
VERTS	1	37	1
GUE	0	11	27

Les verts ont voté contre leur propre rapporteur (HASSI) et le groupe GUE s'est abstenu sur la résolution finale, ce qui démontre leur manque de maturité ou leur refus d'assumer leur responsabilité politique.

Énergies renouvelables 635 pour, 25 contre, 25 abstentions

	pour	contre	abstentions
PPE-DE	235	4	6
PSE	199	0	0
ADLE	86	0	0
VERTS	37	0	0
GUE	32	3	3

Division (mineure) au centre droit. Ouzki (président de la commission ENVI s'est abstenu !!!) Les fascistes et les anti-européens ont voté contre. Le centre gauche (groupe socialiste, libéraux et verts) ont soutenu le compromis. Les socialistes constituent le groupe le plus soudé.

VOITURES/CO₂ 559 pour, 90 contre, 60 abstentions

	pour	contre	abstentions
PPE-DE	247	2	12
PSE	175	5	20
ADLE	84	5	1
VERTS	2	0	37
GUE	0	28	10

Il s'agissait probablement de la mesure la plus controversée de tout le paquet. Le rapporteur Guido Sacconi (PSE, Italie), qui menait notre groupe, a réussi à rassembler une large majorité au sein du PE pour faire passer un compromis à la fois équilibré et ambitieux qui révolutionnera l'industrie automobile et contribuera à en faire une industrie innovante et propre du XXI^e siècle.

Nos succès

Le groupe socialiste a toujours adopté une approche cohérente et responsable face à la question des changements climatiques. Contrairement au centre droit, nous avons utilisé notre force pour faire en sorte que les propositions respectent un bon équilibre entre la lutte contre les changements climatiques, l'aide à apporter à l'industrie européenne pour qu'elle s'adapte au défi que constitue ce changement et la protection des emplois et de la compétitivité européenne. C'est particulièrement important en ces temps difficiles.

Nos prochains objectifs politiques

1. Obtenir un accord international à Copenhague pour lutter contre les changements climatiques après 2012.
2. Veiller à ce que l'Union européenne soit en mesure de réduire de 30 % ses émissions de CO₂ d'ici 2020 dans le cadre des accords internationaux.
3. Le manifeste 2009 du PSE a fait du sauvetage de notre planète une question prioritaire pour les élections. Nos ambitions sont:
 - de respecter nos objectifs de réduction des émissions de CO₂ et de développer pour l'Europe une énergie durable, indépendante et sûre;
 - d'investir dans une croissance "verte" et "intelligente";
 - d'agir à tous les niveaux pour que les citoyens soient en mesure de répondre au défi que constitue le changement climatique d'une manière équitable et efficace en termes de coût;
 - d'être leaders au niveau mondial afin de trouver des solutions équitables tant pour les pays industrialisés que pour les pays en développement.